

FICHE TECHNIQUE

Noir de vigne (SOF)

Colorant minéral – mélange d'oxyde de fer naturel et synthétique

MATERIAUX

Noir de vigne sof est un pigment minéral fabriqué par la Société des Ogres de France dont l'usine est située à APT dans le Vaucluse (84400) usine des Beaumes - impasse des Ocriers –

Noir de vigne sof se présente en poudre et est conditionné en pot de 100 ml, 300ml, 1 kg, seau de 5 kg et 10 kg et sac de 20 kg.

PROPRIETES :

Noir de vigne sof est employé dans l'industrie du bâtiment pour la coloration des badigeons, des enduits, du plâtre ou du ciment.

Ce pigment peut également être employé pour la coloration du papier, cartons, etc...

UTILISATION :

Noir de vigne sof s'incorpore dans les liants tels que chaux, peinture, plâtre, ciment pour colorer et donner un aspect gris plus ou moins clair ou foncé selon le dosage et le liant employé. Noir avec un liant transparent.

Le dosage maximum est de 10 % par rapport au liant employé. Au-delà de 10 % il est recommandé d'incorporer des fixateurs et adjuvants.

Incorporer noir de vigne sof toujours dans le liant à sec et mouiller ensuite. Mélanger noir de vigne sof avec un peu d'eau lorsque vous voulez colorer un liant liquide tel que peinture.

Faire des essais de convenance au préalable.

SUPPORTS

Bien nettoyer le support .

Pour les murs, sur les plâtres appliquer une couche d'accrochage avant de poser le badigeon ou l'enduit.

APPLICATION

Noir de vigne sof incorporé dans les liants tels que la chaux ou liant acrylique s'applique à l'aide d'une brosse en soie, d'un plateau à stuc pour l'enduit lisse, ou à la taloche pour les enduits traditionnels.

STOCKAGE

Plusieurs années dans un endroit sec et le récipient bien fermé pour éviter que le pigment ne se mette en grumeaux.

Ne donner au recyclage que les emballages vides.

Nos conseils d'utilisation – qu'il s'agisse de textes, de paroles ou d'images – sont basés sur notre connaissance du moment. Les indications de valeurs, les mélanges, etc... ont une valeur indicative. Nos recommandations n'offrent pas de garantie en ce qui concerne les caractéristiques. Plus particulièrement, aucune responsabilité ne peut nous être imposée en cette matière. Les dispositions légales concernant les responsabilités de produits restent en vigueur. Ces conseils ne déchargent pas le client de son devoir d'examen ni de sa responsabilité, en particulier en ce qui concerne le respect d'autres prescriptions ou directives techniques, et des lois. La parution de cette nouvelle fiche technique, fondée sur les développements techniques, enlève aux précédentes leur validité.